



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Valorisation du Mémorial et hommage aux vétérans des essais nucléaires

Question écrite n° 5671

### Texte de la question

Mme Tiffany Joncour attire l'attention de M. le ministre des armées sur la reconnaissance et la valorisation du Mémorial national des vétérans des essais nucléaires (MNVEN), situé à Saint-Bonnet-de-Mure. Depuis sa création, ce mémorial incarne un triple engagement envers les vétérans des essais nucléaires français : honneur, mémoire et reconnaissance. Ces hommes et femmes ont servi la nation dans des conditions difficiles et souvent au prix de leur santé, contribuant ainsi à l'essor et à la souveraineté de la dissuasion nucléaire française. Pourtant, leur engagement demeure trop souvent relégué dans l'ombre de l'histoire officielle. Le MNVEN. affirme son rôle de gardien de la mémoire nationale et souligne l'urgence d'une reconnaissance institutionnelle plus forte. La mémoire collective de ces vétérans mérite d'être préservée et valorisée, afin d'éduquer les générations futures et de rappeler leur sacrifice au service de la France. Aussi, Mme la députée souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour reconnaître officiellement le Mémorial national des vétérans des essais nucléaires et en assurer la valorisation comme un lieu de mémoire essentiel aux côtés des monuments nationaux dédiés aux anciens combattants ; soutenir financièrement et institutionnellement les initiatives du MNVEN. afin d'en assurer la pérennité et la transmission de son message aux générations futures ; intégrer pleinement les vétérans des essais nucléaires au sein du monde combattant et leur accorder une reconnaissance similaire à celle des anciens combattants, en tenant compte des préjudices qu'ils ont pu subir. Mme la députée rappelle que la reconnaissance ne peut se limiter à des discours symboliques et doit se traduire par des actes concrets, témoignant de la gratitude de la nation envers ceux qui ont contribué à sa sécurité et sa souveraineté. Il appartient à l'État d'assumer son devoir de mémoire et de réparation à l'égard de ces vétérans méconnus. Elle souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Tiffany Joncour](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5671

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** [Armées](#)

**Ministère attributaire :** [Armées](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 avril 2025